FICHE DE STAGE

Ecole	**Centre de Perfectionnement aux Actions post-conflictuelles de Déminage et de Dépollution (CPADD), Ouidah, Bénin**
Intitulé du stage	**« MONITEUR C-EEI » - stage moniteur lutte Contre Engins Explosifs Improvisés**
Domaine	*Counter-Improvised Explosive Device (C-IED)* lutte Contre les Engins Explosifs Improvisés (C-EEI)
But du stage	Former des personnes désignées comme référentes en matière de lutte C-EEI, aptes à conseiller le commandement, à former et à entretenir les savoir-faire au niveau d'une unité militaire ou civile, ainsi que dans les écoles ou les centres d'entrainement. La formation s'adresse à des cadres de contact, possédant de bonnes capacités pédagogiques.
Contenu du stage	Objectifs de Formation : OF- 01 Connaître la menace et l'environnement général de la lutte C-EEI ; Être sensibilisé au danger MUNEX. OF- 02 Connaitre les savoir-faire individuels de sauvegarde en C-EEI. OF- 03 Connaitre les savoir-faire collectifs de sauvegarde en C-EEI. OF- 04 Connaitre les techniques de vérification du terrain. OF- 05 Connaître les procédures en lutte C-EEI. OF- 06 Connaître les principes pédagogiques d'une séance d'instruction en C-EEI. OF- 07 Mettre en œuvre les principes pédagogiques lors d'une séance d'instruction C-EEI.
Durée en semaines	**3 semaines** **(incluant les formalités d'accueil et de départ)**
Conditions générales d'admission	Être officier ou sous-officier de toutes armes ou armées ou **appartenant aux forces de sécurité intérieure** ou appartenir **à une organisation gouvernementale ou non gouvernementale, d'une structure nationale ou internationale, de lutte contre les mines** et posséder une expérience opérationnelle.
Formalités administratives	**Les stagiaires, provenant d'un pays autre que ceux dont les ressortissants sont exemptés de visa d'entrée au Bénin*, devront être en possession d'un visa pour entrer sur le territoire.** Les DACSD envoyant des stagiaires provenant de pays n'ayant pas de représentation diplomatique devront prendre contact au moins 1 semaine avant le début du stage avec le directeur des études (directeur.etudes@cpadd.org) pour obtenir une lettre d'invitation au stage. Le visa pourra être obtenu sur place par le stagiaire. Le coût du visa sera à la charge de l'intéressé. ***La liste des 53 pays africains signataires d'un accord de suppression de visa d'entrée au Bénin est disponible sur le site suivant : https://diplomatie.gouv.bj**
Conditions médicales	Être physiquement et psychologiquement apte au travail en équipe, **en extérieur,** dans un environnement à risque. Le stagiaire doit détenir ses traitements et médicaments de base. Le CPADD n'assurera que les urgences. Ainsi toute visite médicale ou achat de médicament restera à la charge du stagiaire.
Modalités de transport	Les stagiaires seront accueillis à l'aéroport de COTONOU, par la cellule Accueil du CPADD, pour rejoindre l'école (50 km de COTONOU) le weekend précédent le début du stage. Le plan de vol des stagiaires (numéro de vol, horaire et compagnie aérienne) devra impérativement parvenir au poste de COTONOU (DACSD) par messagerie formelle au plus tard une semaine avant le début du stage. **Les stagiaires seront déposés à l'aéroport de COTONOU en fin de stage, en fonction de leur plan de vol retour.**
Prérequis pour suivre cette formation	Avoir une connaissance générale des munitions. **Disposer de bonnes capacités intellectuelles et un bon sens pédagogique.** Maîtriser parfaitement la langue française.
Epreuve d'admission	Aucune.

Sanction de la formation	**L'évaluation des stagiaires s'effectue en contrôle continu. Des tests hebdomadaires et un test final (théorique et pratique) permettent d'évaluer le niveau des stagiaires tout au long de la formation.** Le stagiaire devra obtenir une moyenne supérieure à 12/20 pour obtenir son diplôme.
Divers/ Observations	**La tenue des stagiaires en vigueur au CPADD est la tenue militaire de service courant de l'armée d'appartenance. A cet effet, le stagiaire détiendra une tenue de combat (treillis, chaussures de combat) et une tenue de cérémonie pour la proclamation des résultats. Ils percevront un tee-shirt et un polo du CPADD. Les tenues civiles personnelles sont interdites lors des séances d'instruction et lors des phases d'entrainement.** **Les stagiaires civils adopteront une tenue adaptée aux séances d'entrainement en extérieur (pantalon résistant de couleur sombre et chaussures de type trekking).** Le CPADD se réserve le droit d'exclure le stagiaire en cours de formation pour raison disciplinaire, médicale ou manque d'assiduité. Le stagiaire qui arriverait ou partirait en dehors des créneaux institués (2 jours avant la date de début de stage/2 jours après la date de fin de stage), pour des raisons autres que des problèmes de planification aérienne (message adressé au directeur des études directeur.etudes@cpadd.org), devra s'acquitter des frais d'hébergement et d'alimentation pendant la période considérée. Chaque stagiaire doit de plus venir avec un minimum de fourniture de bureau (carnet, stylo) et un nécessaire d'hygiène (serviette, savon, dentifrice…).